

Questions orales

L'hon. John C. Munro (ministre du Travail): Monsieur l'Orateur, le député de Winnipeg-Nord-Centre sait que dans le rapport on presse le CP de hausser les prestations de retraite de leurs anciens employés. Je suis convaincu que les syndicats s'en préoccupent, même si ces retraités ne font plus partie de leurs effectifs. J'espère que la direction des syndicats compte s'en occuper lors de la prochaine ronde de négociations.

M. Knowles (Winnipeg-Nord-Centre): Monsieur l'Orateur, étant donné que ni le CP, ni le CN n'ont indexé le montant des pensions versées en 1977, le gouvernement compte-t-il exercer des pressions auprès de ces deux sociétés de chemins de fer pour qu'elles augmentent sans plus tarder la pension de leurs employés déjà retraités?

M. Munro (Hamilton-Est): Monsieur l'Orateur, lorsqu'il est question des compagnies de chemins de fer et des syndicats, nous cherchons à ce que la main-d'œuvre—qui est très de premier ordre dans ce secteur—soit satisfaite. Nous faisons toujours tout notre possible pour lui assurer de bonnes conditions de travail. Cette réponse devrait suffire au député.

Des voix: Oh, oh!

* * *

● (1500)

[Français]

LA SÉCURITÉ SOCIALE

LA CONCLUSION POSSIBLE D'UN ACCORD DE RÉCIPROCITÉ SUR LES PENSIONS AVEC LA GRANDE-BRETAGNE—L'ÉTAT DES NÉGOCIATIONS

M. Donald W. Munro (Esquimalt-Saanich): Monsieur l'Orateur, je désire poser une question à l'honorable ministre de la Santé nationale et du Bien-être social.

Vu la présence dans la tribune du président, la semaine dernière, des fonctionnaires du ministère du Bien-être social de la Grande-Bretagne, le ministre peut-il dire si cette visite a eu lieu dans le contexte de la conclusion d'un accord réciproque avec la Grande-Bretagne que j'ai si souvent réclamé, dans le domaine de l'indexation des pensions britanniques dont les titulaires se sont établis au Canada?

L'hon. Marc Lalonde (ministre de la Santé nationale et du Bien-être social): La réponse est non, monsieur le président. Cependant je dois indiquer à l'honorable député que les fonctionnaires de mon ministère ont rencontré les fonctionnaires britanniques il y a environ deux semaines, et que les négociations se sont déroulées d'une façon fort encourageante. Il y aura d'autres échanges de documents au cours des prochaines semaines et je pense qu'on prévoit une autre rencontre au début de l'automne. J'espère donc que nous aurons des bonnes nouvelles à donner à l'honorable député à ce moment-là.

M. Munro (Esquimalt-Saanich): Monsieur l'Orateur, je désire poser une question supplémentaire. Est-ce que le ministre peut nous donner une date fixe, ou bien plus ou moins flexible, pour la conclusion d'un tel accord?

[M. Knowles (Winnipeg-Nord-Centre).]

M. Lalonde: Pour autant que le Canada est concerné, monsieur le président, nous sommes prêts à signer un accord demain matin, mais par ailleurs, mes collègues britanniques rencontrent certaines difficultés d'ordre financier en particulier qu'ils veulent analyser. J'espère qu'on pourra en venir à un accord à l'automne, mais je ne pourrais donner de date précise. Encore une fois, je tiendrais à signaler que l'initiative à cet égard est entre les mains de mes collègues britanniques.

* * *

[Traduction]

L'AGRICULTURE

LE LAIT DE TRANSFORMATION—LA BAISSÉ POSSIBLE DES QUOTAS—LES INTENTIONS DU GOUVERNEMENT

M. Fred McCain (Carleton-Charlotte): Monsieur l'Orateur, je voudrais poser une question au ministre de l'Agriculture. Les producteurs laitiers du Canada ont éprouvé des difficultés à la suite de la baisse des quotas l'an dernier. Or, le bruit court que la Commission canadienne du lait va peut-être recommander une nouvelle baisse de ces quotas. Le ministre peut-il nous dire s'il compte accepter une recommandation dans ce sens de la Commission?

M. l'Orateur: A l'ordre, s'il vous plaît. La formulation même de la question montre qu'il ne s'agit que d'une hypothèse.

LE LAIT DE TRANSFORMATION—LA RÉDUCTION POSSIBLE DE LA PRODUCTION

M. Bill Jarvis (Perth-Wilmot): Monsieur l'Orateur, ma question s'adresse également au ministre de l'Agriculture. Elle concerne le projet de la Commission canadienne du lait de réduire de 4 p. 100 la production laitière, ce qui ferait perdre aux producteurs laitiers canadiens 7 millions de dollars et nuirait d'autant à l'industrie laitière canadienne. Le ministre peut-il dire si le comité de gestion des stocks de lait, qui se réunira plus tard cette semaine, discutera d'une réduction possible de la production pour l'année laitière en cours?

L'hon. E. F. Whelan (ministre de l'Agriculture): Pas à ma connaissance, monsieur l'Orateur. On ne m'a pas parlé d'une telle réduction. Je rencontrerai la Commission du lait demain, mais on ne m'a pas parlé d'une réduction possible de la production. Les documents les plus récents que j'ai vus sont ceux qui ont été présentés à la réunion des ministres provinciaux à Victoria et il n'était pas question d'une réduction de la production à ce moment-là. Je serais très étonné d'apprendre qu'on songe à réduire la production. Si on songe vraiment à le faire, c'est certainement à cause de quelque chose qui s'est produit très récemment. Je signale cependant que c'est au comité de la gestion des stocks qu'il incombe de prendre de telles décisions et qu'il devrait être convaincu que cette décision était la bonne avant de prendre des mesures du genre de celles que le député a mentionnées. Ce n'est pas le ministre de l'Agriculture qui prend de telles décisions.